



Budget participatif charentais 2020

publié le 10/01/2020

A l'attention des élèves

En 2020, le Département lance son 1er Budget Participatif Charentais. Il propose aux citoyens, aux élèves, une innovation démocratique en leur donnant la parole et souhaite s'appuyer sur leur expertise et leur créativité. Dans ce cadre, le Département sensibilise l'ensemble des collégiens à participer en proposant des idées dont la thématique relève du développement durable.

Le dépôt d'idées peut être effectué de 3 manières distinctes :

- ▶ via le formulaire en ligne sur la plateforme numérique,
- ▶ par formulaire papier à déposer dans les urnes, disposée dans les mairies
- ▶ tout autre moyen (courrier postal, dépôts au siège du Département de la Charente ou à l'accueil de la MDPH à Ma Campagne)

Dans tous les cas, le formulaire internet ou papier édité par le département doit être l'unique support de dépôts d'idées.

le lien pour le site : <https://budgetparticipatif16.lacharente.fr/>

le lien pour le film : <https://youtu.be/1zX0j4zWs08>

Les idées pourront être déposées entre le 16 janvier 2020 et le 28 février 2020.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.